



Métropole
du Grand Paris

COLLECTIVITÉ HÔTE



PARIS 2024



La Logistique Urbaine pendant les JOP

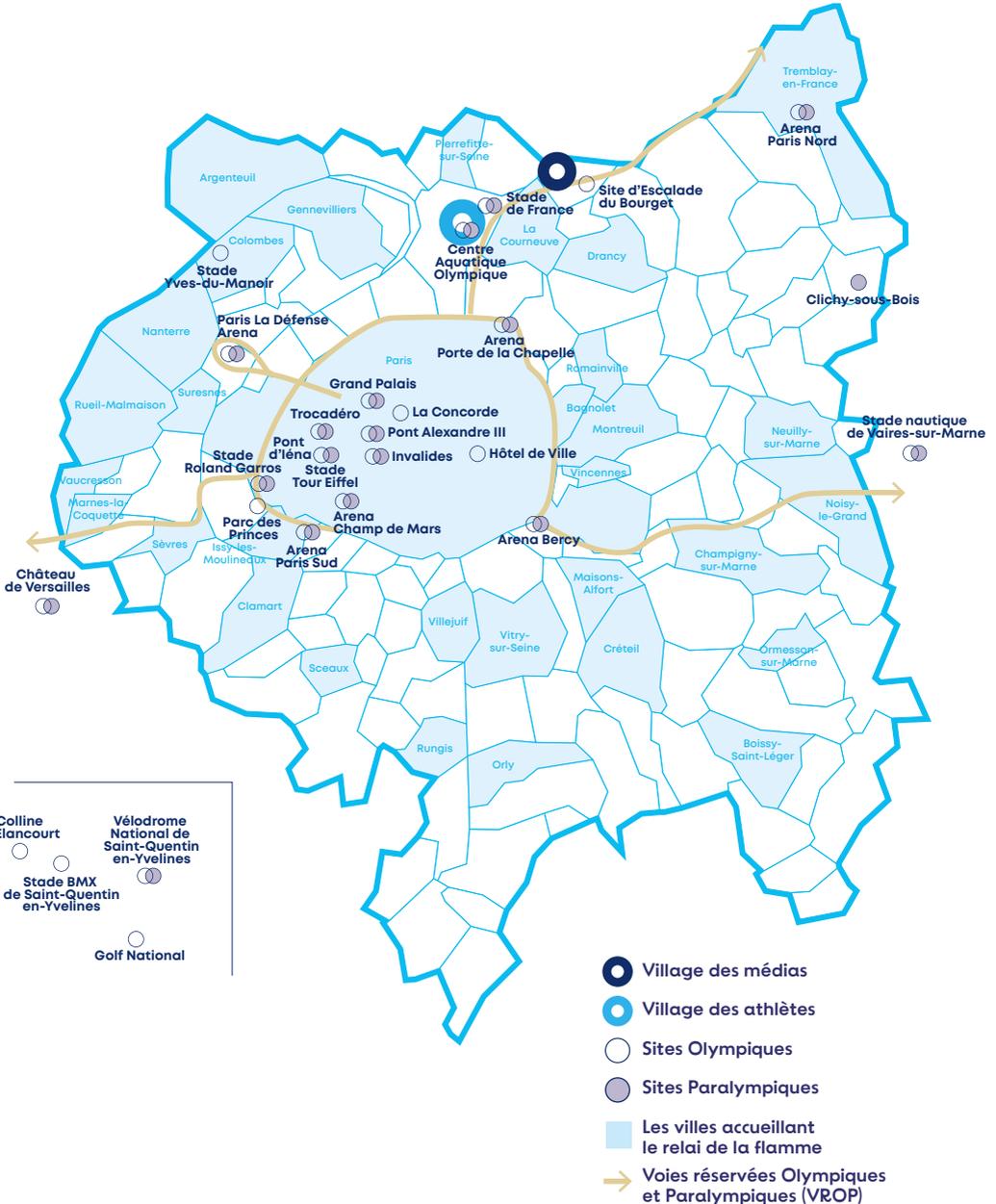


LA LOGISTIQUE DU QUOTIDIEN PENDANT LES JEUX DE PARIS 2024

LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS
ACCOMPAGNE LES COMMUNES
ET LES ACTEURS ÉCONOMIQUES

Juin 2024

LES ÉVÉNEMENTS ET DISPOSITIFS LIÉS AUX JEUX DE PARIS 2024 IMPACTANT LE PÉRIMÈTRE MÉTROPOLITAIN





Patrick OLLIER

Ancien Ministre,
Président de la Métropole du Grand Paris

“ Du 26 juillet au 11 août 2024 auront lieu les Jeux Olympiques et du 28 août au 8 septembre les Jeux Paralympiques. Les communes métropolitaines seront amenées à accueillir des touristes, des bénévoles, des journalistes, des délégations et des sportifs. L'arrivée de ce flux de personnes mais aussi l'organisation des épreuves nécessite la mise en place de restrictions exceptionnelles, voies de circulation réservées et périmètres de sécurité, entraînant de nécessaires adaptations dans les habitudes des riverains, des commerçants, des artisans...

Afin d'accompagner ces changements, sous l'impulsion du Ministre délégué auprès du ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, chargé des Transports et de la Direction générale des infrastructures, des transports et des mobilités, la Métropole a lancé une démarche consacrée à la logistique urbaine du quotidien pendant les Jeux (LUJOP). Une première mondiale co-pilotée avec le Club Logistique en Or, InTerLUD+ (Programme d'accompagnement des chartes logistiques urbaines durables) et la Ville de Paris. À la Métropole, nous avons à cœur d'accompagner les communes et les acteurs économiques pendant les Jeux de Paris 2024.

Bonne lecture à toutes et à tous !



Jean-Michel GENESTIER

Conseiller délégué à la Logistique
Métropolitaine

Sous l'impulsion de la Métropole du Grand Paris, une démarche partenariale et collaborative a été menée avec l'ensemble des fédérations professionnelles et les autorités publiques en charge de l'organisation des Jeux (Paris 2024, la Ville de Paris, la Préfecture de Police de Paris, le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, la Préfecture de la Région Île-de-France) afin de répondre aux questions des professionnels, de minimiser les impacts des perturbations et ainsi de maintenir l'attractivité de notre périmètre pendant cette période exceptionnelle.

Dans ce contexte, la Métropole du Grand Paris souhaite renseigner les communes pour qu'elles soient un relais d'information pour les acteurs économiques.

Vous trouverez dans cette brochure :

- Des informations générales sur les Jeux
- Les enjeux et les impacts sur le périmètre métropolitain (restrictions de circulation, ...)
- Une infographie des outils à disposition
- Un guide de bonnes pratiques

Bonne lecture à tous !



INFORMATIONS SUR LES RESTRICTIONS DE CIRCULATION PENDANT LES JEUX

Les voies olympiques

À l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques des portions de voies seront dédiées et exclusivement réservées au déplacement des athlètes, des journalistes accrédités, des délégations officielles, des véhicules de secours et de sécurité, des taxis, des ambulances et des transports en commun. Il sera interdit d'y circuler pour tous les autres véhicules. Elles prennent la forme de «**voies réservées olympiques et paralympiques**», de «**voies concourantes**» et de «**voies de délestage**». Ces voies permettent de desservir directement les sites de compétition et facilitent ainsi les trajets des personnes accréditées.

Les voies réservées Olympiques et Paralympiques (VROP)

Ce dispositif mis en place sur **185 km de voies** au total ne concerne qu'une seule voie dans chaque sens de circulation sur l'axe routier concerné.

Les voies réservées seront activées le **15 juillet** sur les axes routiers suivants :

- **A1 entre Roissy Charles de Gaulle et la Porte de la Chapelle** jusqu'au 11 septembre
- **A4 entre Collégien et la porte de Bercy** jusqu'au 13 août puis du 30 août au 8 septembre
- **A12 entre Rocquencourt et Montigny le Bretonneux** jusqu'au 13 août puis du 27 août au 8 septembre
- **A13 entre la porte Maillot et Rocquencourt** jusqu'au 13 août puis du 27 août au 8 septembre

- **Le boulevard périphérique, de la Porte de Vanves à la Porte de Bercy, en passant par le nord** jusqu'au 13 août puis du 22 août au 11 septembre
- **Le boulevard circulaire (La Défense)** jusqu'au 13 août puis du 22 août au 11 septembre
- **Certains axes parisiens**

Une signalétique spécifique sera mise en place pour informer les usagers.

Les voies concourantes

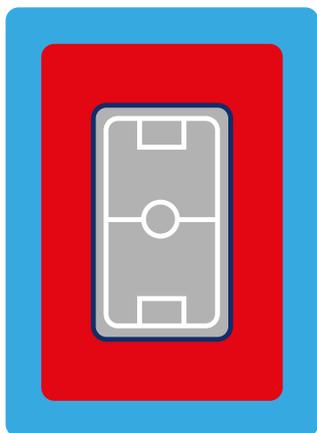
Cette appellation concerne des portions de route qui, en raison de la configuration des lieux (2x1 voie par exemple), seront recommandées pour le passage des véhicules accrédités sans être pour autant des voies réservées. Les véhicules accrédités viendront s'insérer dans la circulation habituelle.

Les voies de délestage

Elles seront activées en cas, par exemple, d'accident sur une voie réservée Olympiques et Paralympiques (VROP) ou sur une voie concourante. Pour éviter la confusion dans la diffusion des informations, la liste des portions de route concernées ne sera pas diffusée.

La mise en place de ce dispositif pourra provoquer des allongements de temps de transport. Les entreprises devront les anticiper avec leurs fournisseurs et leurs clients.

Les périmètres de sécurité autour des sites olympiques et paralympiques



- Périmètre bleu – Zone de déviation**
Transit de véhicules motorisés interdit,
Desserte locale possible
- Périmètre rouge – Zone de circulation motorisée interdite (sauf dérogation)**
Accès sous conditions horaires : usagers, commerçants, entreprises...
- Périmètre de protection anti-terroriste SILT (Sécurité Intérieure et Lutte contre le Terrorisme)**
Seuls les spectateurs munis de billets et les personnes ayant été accréditées par Paris 2024 ainsi que les riverains, ponctuellement concernés, peuvent y accéder.
- Site olympique**

Afin de garantir la sécurité des spectateurs et réduire la circulation autour des sites, la Préfecture de Police de Paris met en place des périmètres de sécurité rouges et bleus répondant à certaines règles. Les périmètres rouges et bleus seront mis en place **2h30 avant la première épreuve** de la journée, et **jusqu'à 1h après la dernière épreuve** de la journée. Pour le Village Olympique et le Village des Médias, les périmètres seront **activés 24H/24** pendant toute la durée des Jeux.

Pour accéder à la zone rouge (uniquement quand elle est activée), les véhicules devront présenter un QR code (PASS JEUX). Les dérogations d'accès seront délivrées pour certaines catégories d'usagers ([liste à retrouver ici : www.pass-jeux.gouv.fr](http://www.pass-jeux.gouv.fr)) – Les dérogations et le QR code seront obtenus sur la plateforme de la Préfecture de Police de Paris.

Une dérogation ne dispensera pas de patienter si nécessaire. Le principe le plus important est celui de la protection des spectateurs.

Pour accéder à la zone bleue, la présentation d'un **QR code pour les véhicules de transport de marchandises** n'est pas obligatoire mais fortement encouragée afin de faciliter les contrôles et fluidifier les déplacements. Ce QR code s'obtiendra sur la plateforme JOPTIMIZ.green (outils CirQliz)

i Plus d'info sur :
anticiperlesjeux.gouv.fr/impacts-routes/perimetres-secourisation-sites-competition-ile-france



Les périmètres de sécurité autour des épreuves sur route

Un périmètre rouge sera mis en place autour des trajets des épreuves (marathon, cyclisme, paracyclisme...) **3h avant le début de chaque compétition**. Les riverains des périmètres rouges pourront y accéder jusqu'à **1h30 avant le début de chaque épreuve sur route**. Ces courses sont mouvantes, **le dispositif sera libéré progressivement 15 minutes après le passage du dernier concurrent**. Des points de passages seront identifiés pour la circulation des véhicules d'urgence mais **il n'existera pas de système de dérogation pour les véhicules motorisés**.

Les sites de compétition temporaires pour accueillir des épreuves pendant les Jeux Olympiques et les Jeux Paralympiques sur Paris demandent une phase de montage (à partir de mars 2024) et un temps de démontage du site (jusqu'à novembre 2024). Des restrictions de circulation sur la route sont à prévoir.

Plus d'info sur



La carte interactive des impacts sur les déplacements en Île-de-France | Anticiper les Jeux anticiperlesjeux.gouv.fr/carte-interactive-impacts-deplacements-ile-france

Le calendrier des Jeux Olympiques et Paralympiques

2023

MARS 2023

Lancement de la démarche de la logistique du quotidien pendant les Jeux

FÉVRIER

MARS



2024

2 DE MARS À JUILLET 2024

Phases progressives de montage des sites temporaires, montée en puissance progressive des restrictions, perturbations à prévoir

3 DU 26 JUILLET AU 8 SEPTEMBRE 2024

Phases des Jeux Olympiques et Paralympiques

4 DE SEPT. À OCT. 2024

Phases de démontage



Montée en puissance des restrictions

LES OUTILS ET SUPPORTS EXISTANTS

Plusieurs outils et plateformes numériques sont à la disposition des communes et des acteurs économiques du périmètre métropolitain et francilien. Ils correspondent à des besoins spécifiques

et permettent de répondre aux interrogations des habitants et des acteurs économiques. Ils aident à se préparer au mieux à l'accueil des Jeux dans la Métropole.

Anticiperlesjeux.gouv.fr

Le site de référence pour anticiper ses déplacements, à destination des professionnels et du grand public

Ce site a été développé par le ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires afin d'accompagner **les particuliers, acteurs économiques et communes** à l'accueil des Jeux en Île-de-France. Il regroupe **l'ensemble des informations utiles et nécessaires pour faciliter les déplacements pendant cette période.**

Il propose plusieurs **outils à disposition des professionnels** :

- Une **carte interactive** pour anticiper les déplacements des salariés en fonction des horaires des épreuves
- Des **kits de communication** à destination des fédérations professionnelles et des entreprises (dont des messages préédigés pour les différents publics : salariés, clients, visiteurs...)
- L'outil **«je construis mon plan d'action»** pour permettre aux acteurs économiques, grâce à des conseils, d'anticiper la bonne poursuite de leur activité pendant les Jeux

- Des **fiches actions** pour les commerçants, artisans, et professionnels du transport et de la logistique
- Une **Foire Aux Questions**

Il permet aussi **d'accompagner les communes** à travers les kits territoriaux afin de communiquer auprès de leurs riverains.

Des pages villes sont également disponibles et prochainement enrichies pour préciser les impacts locaux des Jeux sur les déplacements dans les zones concernées.

 Plus d'info sur



anticiperlesjeux.gouv.fr/

Des outils destinés aux acteurs professionnels

Plateforme numérique à destination des professionnels du transport et de la logistique, JOPTIMIZ.green regroupe 4 outils spécialement conçus pour répondre aux attentes des professionnels du secteur :

■ **Visualiz** : une **carte interactive** permettant aux professionnels du transport et de la logistique d'identifier en amont les différents points d'intérêts tels que les commerces, les établissements de santé, les stations-services, les aires de livraison, les épreuves, les voies réservées, les zones sécurisées, les fan zones, ...

■ **Itineriz** : un **calculateur d'itinéraire** intégrant les paramètres ayant un impact sur les livraisons (caractéristiques du véhicule, dérogations, zones sécurisées, voies d'accès aux zones rouges réservées au fret et leur créneaux horaires d'ouverture, voies olympiques, localisation des commerces, aires de livraisons, réglementation marchandises...)

■ **CirQliz** : un **QR code pour les zones bleues**, non-obligatoire mais fortement recommandé, qui permettra à la fois de **faciliter les contrôles** des forces de l'ordre mais également de fluidifier le trafic aux points de contrôle

■ **Numeriz** : un **disque numérique** qui permet aux livreurs d'**adapter leurs tournées** en temps réel en fonction des disponibilités des aires de livraison et de déclarer leur stationnement sur la zone de Paris Centre (Champs de Mars et Concorde)

Plus d'info sur



Pour vous inscrire
à la newsletter JOPTIMIZ.green
www.joptimiz.green

JOPTIMIZ.green

Les outils **JOPTIMIZ** et **Dialog** feront partie de l'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques.

Un outil d'aide à la décision à destination des communes en matière de réglementation marchandises

La Base des Arrêtés de Circulation d'Île-de-France (BAC IDF) initiée par la Région a été adaptée afin de répondre aux enjeux des Jeux Olympiques et Paralympiques et la généraliser à l'échelle nationale dans l'outil DiaLog. **Elle permet de rendre plus lisibles les conditions de circulation pour les livraisons**, en intégrant dans une base de données l'ensemble de la réglementation marchandises (contraintes de gabarit, restrictions de poids, restrictions horaires, places de livraison disponibles).

Dialog est le socle permettant de déployer des services pour améliorer significativement la communication des autorités de voirie avec l'ensemble des usagers de la route, en offrant une base de données conçue pour être intégrée directement par les logiciels d'itinéraires et permettre ainsi de **réduire les impacts liés au transport de marchandise**.

Dans le cadre des Jeux, Dialog va intégrer l'ensemble des restrictions exceptionnelles que mettra en place la Préfecture de Police de Paris.

Plus d'info sur



Vos questions à
dialog.jop@beta.gouv.fr

BAC IDF/Dialog

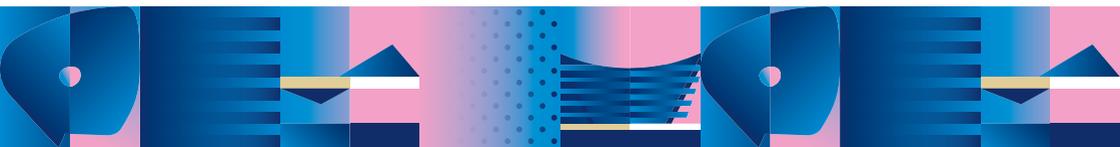
CONSEILS ET BONNES PRATIQUES AVANT ET PENDANT LES JEUX

J'anticipe les impacts des Jeux au sein de ma commune

- **Je m'informe** en consultant les sites de références (anticiperlesjeux.gouv.fr, site de la Préfecture de police) et je relaie aux acteurs concernés les dernières informations actualisées.
- **Je communique sur le système de dérogation** de la Préfecture de police concernant les accès aux périmètres de sécurité (zones rouges) selon les catégories d'usagers.
- **Je m'informe et je communique sur les outils** mis à disposition pour ma commune et mes acteurs économiques : anticiperlesjeux.gouv.fr, JOPTIMIZ.green, BAC IDF/Dialog.
- **J'adapte mes arrêtés de circulation marchandises** pour garantir un approvisionnement optimal pendant les Jeux (livraisons en dehors des horaires habituels, itinéraires de passage des véhicules de livraison de marchandises...), en utilisant l'outil BAC IDF/Dialog.
- **Je prends en compte ces difficultés** pour les activités de ma commune (collecte des déchets, chantiers publics et sur les bâtiments communaux...).

J'accompagne les acteurs économiques métropolitains

- **Je tiens informé** les acteurs économiques des événements liés aux Jeux Olympiques et Paralympiques sur ma commune (épreuves, proximité de voies olympiques, accueil de délégations, site de célébration...).
- **J'encourage** les commerces de proximité à **anticiper leurs livraisons**.
- **J'informe à travers différents canaux de communication à ma disposition**
 - Sur le site internet de ma collectivité
 - Sur le journal communal
 - Grâce à des sessions de sensibilisation
- **Je mets à disposition en mairie** une possibilité **d'accès à la plateforme numérique** de la Préfecture de police pour les personnes rencontrant des difficultés avec le numérique.



LIENS UTILES



Pour anticiper l'impact des Jeux sur ses déplacements
anticiperlesjeux.gouv.fr



Plateforme d'enregistrement de la Préfecture de Police:
www.pass-jeux.gouv.fr



Périmètres de sécurité de la préfecture de police
www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr



JOPTIMIZ.green – outils destinés aux acteurs économiques
www.joptimiz.green



BAC IDF/Dialog – outil d'aide à la décision en matière de réglementation marchandises pour les communes
app.bac-idf.fr/login



La newsletter de la Ville de Paris
infojeux.paris.fr



Carte des sites de compétition Paris 2024
olympics.com/fr/paris-2024/sites



Relais de la flamme
olympics.com/fr/paris-2024/relais-de-la-flamme-olympique/parcours



La démarche LUJOP
www.metropolegrandparis.fr/fr/logistique-metropolitaine#logistique-urbaine



Les événements culturels et festifs
olympiade-culturelle.paris2024.org



Sites de célébrations
olympics.com/fr/infos/sites-celebration-jeux-olympiques-paralympiques-paris-2024



Métropole du Grand Paris
15-19 avenue Pierre-Mendès-France
75013 PARIS – Tél. 01 82 28 78 00
www.metropolegrandparis.fr
logistique.urbaine@metropolegrandparis.fr

